

Les prix sont obtenus au moyen de questionnaires adressés à 900 épiciers et 700 bouchers ainsi que sur les données colligées par les correspondants du ministère du Travail.

Les moyennes de prix sont calculées pour plus de 70 cités et sont ensuite converties en moyennes pour tout le Canada pour chaque article. En calculant l'indice chaque prix moyen est pondéré par la consommation globale du Canada en 1926 qui est l'année de base du calcul. Le nombre-indice de groupe est pondéré par 30 p.c. afin d'en arriver à un nombre-indice général.

Combustible et éclairage.—Les informations concernant les articles de ce groupe sont obtenues par des questionnaires adressés à de 600 à 700 établissements pour obtenir les prix du charbon, du coke, du bois, du gaz et de l'électricité. Des nombres-indices séparés sont calculés pour chaque type de combustible ou d'éclairage et ceux-ci sont pondérés par un coefficient représentant l'importance du sous-groupe dans la consommation. Les coefficients sont comme suit: charbon 53 p.c., bois, 16 p.c., gaz 9 p.c., électricité 13 p.c. et coke 9 p.c. Le nombre-indice du groupe combustible et éclairage est ensuite pondéré par 6 p.c. afin d'en arriver à l'indice général.

Dans le calcul de l'indice du charbon le Canada est divisé en trois sections suivant l'espèce de charbon consommé pour usages ménagers. Dans les Provinces Maritimes, le charbon bitumineux de l'est est le combustible type; dans l'Ontario et le Québec, c'est l'antracite et le coke. Dans l'Ouest, le charbon domestique est employé dans les Provinces des Prairies, et dans la Colombie Britannique on emploie couramment le charbon domestique de l'Ouest et le charbon bitumineux de la Colombie Britannique. Les prix des villes sont pondérés par les données de la consommation domestique, afin d'obtenir des moyennes provinciales et celles-ci à leur tour sont pondérées par la consommation domestique provinciale, afin d'arriver à un indice pour tout le Canada.

Les nombres-indices du bois sont calculés sur les mêmes principes avec cette exception qu'il n'est tenu aucun compte des différentes sections du pays.

Les nombres-indices du gaz couvrent le gaz naturel et le gaz fabriqué. Dans chaque cas les comptes mensuels sont pondérés par les chiffres de la consommation de chaque ville. Les nombres-indices qui en résultent sont ensuite pondérés par la consommation domestique nationale de gaz naturel ou artificiel pour en arriver à un indice final.

Les nombres-indices de l'électricité sont calculés sur la base des comptes mensuels, représentant la consommation moyenne dans les cités canadiennes, pondérés par le nombre de consommateurs dans chaque ville en 1926.

Le coke des usines de gaz est pris comme type de tous les coques dans le calcul de l'indice pour ce combustible. Plus de 75 p.c. du coke manufacturé au Canada en ces dernières années est de cette variété et le coke importé est presque entièrement de la même espèce.

Les nombres-indices du coke sont calculés en pondérant les prix moyens dans les villes avec les chiffres de la consommation et le nombre-indice général de chaque province qui en résulte est ensuite pondéré par la consommation provinciale de 1926 pour en arriver à l'indice de tout le pays. Dans le calcul de cet indice on ne tient pas compte des provinces de l'Ouest parce que leur consommation est négligeable.

Vêtement.—Ce groupe comprend 55 item, comme suit: vêtement d'homme 25, vêtement de femme 23 et draps et fournitures 7. Les données sont obtenues par l'envoi de plus de 200 questionnaires chaque trimestre.